

18 octobre 2012

**12.158**  
ad 12.033

**Postulat de la commission Fiscalité**

**Centralisation du service des contributions**

Dans la perspective d'une meilleure efficacité du service, il est demandé au Conseil d'Etat d'étudier la centralisation à la Chaux-de-Fonds du service des contributions sans exclure le maintien d'une antenne sur le Littoral.

Signataires: D. de la Reusille, D. Angst, R. Tschopp, T. Huguenin-Elie, Ch. Bertschi, M. Debély, S. Fassbind-Ducommun, Ph. Loup, P. Castella, C. Gueissaz, C. Guinand, S. Menoud, H. Frick, R. Clottu et B. Wenger.